

## Chronique du Sanctuaire

Août, 1915

*"Recueillez les miettes..."*

(St-Jean, V-12).



A chronique du mois d'août sera brève. Nous avons autre chose à faire, de ce temps-ci, qu'à rafraîchir de vieilles banalités. Mieux vaut, du reste, réserver notre espace pour un rapport général de nos fêtes.

### PELERINAGES

Les retraites des missionnaires et des directeurs de pèlerinages, les chaleurs et surtout l'attente de nos fêtes nous ont privés de la consolation d'accueillir beaucoup de monde.

#### *Pèlerinage des Dames et des Demoiselles du Cap-de-la-Madeleine.*

(8 août, 800 pèlerines)

La paroisse du Cap aura sa cérémonie spéciale le soir du grand jour. Nos Dames et Demoiselles ont tenu quand même à leur pèlerinage annuel. Malgré l'ardeur du soleil et la

poussière du chemin, elles furent nombreuses aux divers exercices. Leurs sympathies pour notre Oeuvre sont toujours très touchantes; touchante également leur générosité quand il s'agit de verser une obole dans la caisse du Calvaire. Merci.

*Pèlerinage des Hommes et des Jeunes Gens du Cap de la Madeleine.*

(15 août, 900 pèlerins)

A l'exemple de leurs épouses et de leurs soeurs, nos Hommes et nos Jeunes Gens ne purent se refuser à l'appel de leur Mère. Tous s'approchèrent de la Table Sainte, vieillards à tête grise, jeunes gens au front plein d'espoir, pères de famille à l'âme chargée de prières pour leur foyer.

L'exercice du Chemin de la Croix fut très bien suivi, cinq instruments de musique soutenant le chant des hymnes et des cantiques.

Le soir, la pluie menaçait de compromettre la cérémonie. Nos pèlerins entonnèrent le refrain : "Donne-nous un beau jour"; les nuages se dissipèrent comme par enchantement, et la procession aux flambeaux se déroula pieuse et splendide comme toujours.

Au révoir, le 12 septembre !

*Pèlerinage des Dames Tertiaires des Trois-Rivières.*

(18 août, 400 pèlerines)

Pardon, Mesdames, de ma sobriété au sujet de votre pèlerinage. J'étais absent. Le Révérend Père Supérieur n'a eu que d'excellentes choses à me dire sur votre compte. Votre piété l'a profondément impressionné.

Le Vénéré Père Frédéric était là, la figure rayonnante, la prière aux lèvres, le coeur débordant, comme aux plus belles heures de son activité au Cap de la Madeleine.

PELERINS ISOLÉS.

Ils sont venus plus nombreux dans la dernière quinzaine, à l'occasion de l'Exposition des Trois-Rivières.

Un matin, un bon groupe de Soeurs Dominicaines ont accompagné le Père Marion, O. P., ex-prieur du monastère de

St Hyacinthe, aux pieds de la Vierge du Rosaire. Bienvenue, pour la seconde fois cette année.

#### QUAI MAGNIFIQUE.

Le Gouvernement vient de faire mettre la dernière main au nouveau quai. Large, solide, très peu éloigné de la rive, il offre un accès facile aux bateaux de tous genres et de toutes dimensions.

Beau succès ! Reconnaissance et félicitation à qui de droit.

#### ROUTE NATIONALE

Encore un peu, et notre route était terminée pour les Fêtes. Quel immense pas en avant ! Déjà nous avons oublié les "bleus" que nous éprouvions chaque fois qu'il nous fallait parcourir le trajet entre le Cap et les Trois-Rivières. Vive le progrès !

#### O PESTE !

Il nous reste encore quelque chose sur le coeur : les odeurs de la Wayagamack !

Nous nous résignerions difficilement à passer notre vie dans le voisinage de cette fosse d'aisance, si nous n'avions dans l'âme l'amour et le zèle du Sanctuaire.

Comment lui inspirer un tant soit peu de pudeur ?...

La question est si sérieuse qu'il nous est bien permis, croyons-nous, de prier et de faire prier la Sainte Vierge de nous en faire trouver la solution.

De la peste qui nous délivrera, nous, nos paroissiens, nos voisins et surtout nos pèlerins ?...

#### UNE PERLE

En parlant, dans "Le Bien Public", de notre "Vieux Moulin" seigneurial, vendu ces jours-ci à l'enchère, une "Meunière" consacrait au Sanctuaire une note des plus délicates. Reproduisons-la ; on la croirait préparée pour nos Annales.

"Le Cap de la Madeleine est en liesse ! Il se prépare à célébrer le bi-centenaire de son sanctuaire miraculeux.

Le temple rustique, dans son site incomparable, au centre des édifices modernes qui le dominant, semble un diamant ancestral que la piété filiale a cherché vainement à enchasser

dans l'or ciselé, l'émeraude et le saphir. Car c'est uniquement vers le petit clocher rouillé que l'oeil ravi se dirige.

Les pierres inaltérables de la vieille église ne seraient-elles pas faites *d'aimant*, puisqu'elles attirent sans cesse la foi des foules, et que le coeur soupire en s'éloignant de ce parvis du Ciel, auprès duquel il voudrait dresser sa tente ?

Poètes du terroir, faites vibrer vos luths !... qu'ils préludent aux chants sacrés !

Lévites, voix autorisées, redites-nous les gloires du pèlerinage national.

Et que la Religion et la Patrie soient l'écho fidèle des harmonies de là-haut pour jouer Notre-Dame du Rosaire ! Qui pourra compter les âmes qui ont trouvé aux pieds de la Vierge-Mère, avec la guérison du temps, l'étincelle lumineuse de la joie sans fin ?...”

ARTHUR JOYAL, O. M. I., DIRECTEUR.

NOTA BENE.

L'abonnement à nos Annales est payable d'avance, et nous tenons compte des arrérages.

Ainsi, supposons qu'un abonnement, commencé l'année dernière en février, est renouvelé en septembre cette année, l'argent reçu compte pour les six mois d'arrérages et les six mois qui vont suivre. La date de l'abonnement reste la même.

Autre cas plus sérieux : un de nos abonnés répondait dernièrement à notre carte-avis qu'il avait renouvelé son abonnement en janvier 1915. Il avait raison, mais son abonnement était expiré depuis janvier 1914... Il avait donc payé pour le passé et non pour l'avenir. Après huit mois d'attente, nous n'avions pas tort, croyons-nous, de lui demander encore une fois s'il avait l'intention de continuer à recevoir notre revue.

Avis respectueux aux intéressés.

*L'Administration.*



## Superbe Fête Jubilaire



*Nous avons vu aujourd'hui des choses merveilleuses.*

(St-Luc, V-26).



IL EST DIX HEURES. La fête vient de se clore avec la dernière fusée du feu d'artifice. Là-bas, sur le fleuve, "Le Progrès" double déjà la pointe du Cap, ramenant à leurs foyers nos pèlerins des Trois-Rivières; dans les rues du village, les joyeuses rumeurs de nos pieux paroissiens s'éloignent et meurent avec le bruissement des autos; au Sanctuaire, dans le parterre, aux fenêtres, les flambeaux s'éteignent et les ténèbres, refoulées par les mille feux de l'illumination, reprennent possession de notre terre de grâce et de prodige.

Il serait temps de nous livrer à un repos bien mérité. Hélas ! il faut que notre main fatiguée commence dès ce soir à coucher sur le papier nos impressions de la journée, si nous voulons procurer à nos lecteurs le plaisir de les lire dans la livraison d'octobre. Les détails et les sermons seront donnés plus tard en temps et lieu.

### TEMPÉRATURE IDÉALE.

Il pleuvait hier et il pleuvra demain. La Sainte Vierge nous a ménagé un splendide coucher de soleil pour la réception de Son Eminence le Cardinal et un ciel légèrement voilé pour les cérémonies de la journée. La pluie menaçait de rendre impossibles la procession et l'illumination du soir. Contre toute espérance, elle a eu un moment de répit qui nous a permis de mettre un bouquet éclatant à notre célébration.

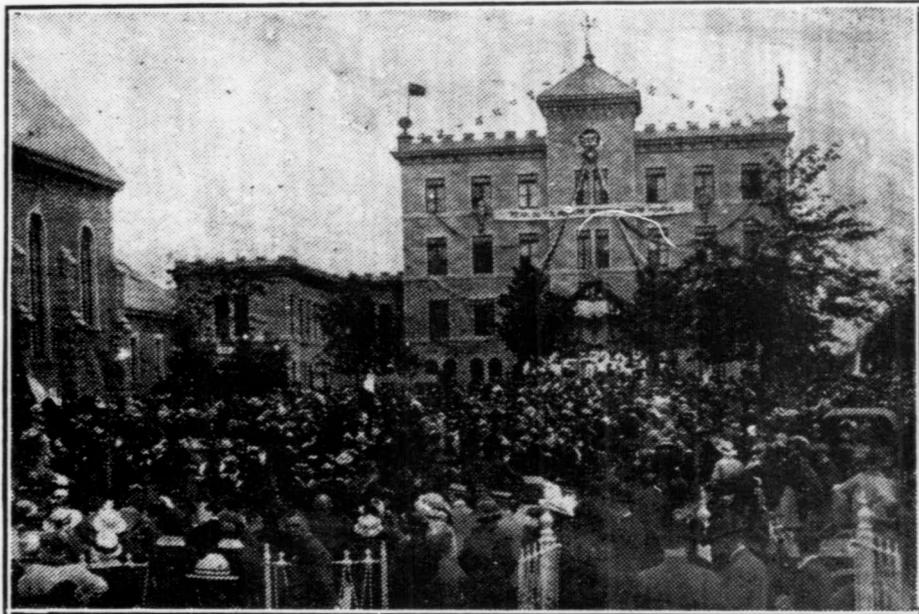
Ce temps idéal, exceptionnel dans les grandes marées de septembre, nous a-t-il été obtenu par les ardentes supplications de nos amis ?... Il nous est bien doux de le penser.

#### PLUS DE 20,000 PELERINS.

Le nombre de nos pèlerins a doublé celui de notre attente. Nous comptons sur 10,000; nous en avons eu certainement 20,000. C'est le plus grand concours de pèlerins qui se soit jamais vu au Cap de la Madeleine. Il en est venu des quatre coins du pays, voire même des Etats-Unis. Il n'est pas exagéré d'affirmer que plus de 12,000 âmes assistaient à la messe en plein air pendant que 3,000 autres remplissaient le vieux Sanctuaire, l'église paroissiale, le parterre, les chemins et les maisons de pension. Ajoutons à ces 15,000 tous ceux qui ne cessèrent d'affluer au cours de l'après-midi; et notre maximum de 20,000 est peut-être encore trop modeste.

#### ORDRE PARFAIT.

Tout le jour durant, cette immense foule a donné le spectacle de l'ordre le plus parfait. Nul tamponnement de voitures sur les ponts étroits du St-Maurice et sur la route nationale en voie de construction. Pas la moindre scène d'ivresse, pas de rires ni de réflexions malsonnantes; mais le calme, la discipline, la docilité la plus exemplaire. Grand silence surtout durant la Sainte Messe en plein air !... Dix fois le petit Sanctuaire s'est littéralement rempli durant la matinée, et dix fois il s'est vidé; les confessionnaux et la Table Sainte ont été assiégés de cinq heures à midi; tous ces mouvements de va-et-vient se sont exécutés, au simple désir exprimé par les missionnaires, sans bousculade disgracieuse comme sans congestion pénible. Nos aimables visiteurs semblaient être de la même région, de la même paroisse, de la même famille, rivalisant d'esprit de sacrifice et de courtoisie, s'édifiant mutuellement dans un même élan d'amour pour la Sainte Vierge. Merci au peloton des agents de police, au bataillon des zouaves



LA MESSE EN PLEIN AIR

Superficie du terrain couvert par la foule : 32,000 pieds carrés.  
En plaçant 4 personnes dans un carré de 3 pieds de côté, cela donne près de 14,000.

et à la Garde Duvernay d'avoir su si bien contenir une masse aussi compacte et aussi disparate.

#### PIÉTÉ INTENSE.

“Je n'ai jamais vu de foule si pieuse et si recueillie”, disait un des dignitaires en contemplant l'assemblée au pied de l'autel du Seigneur. “Comme notre bon peuple a de la foi encore et de la ferveur !”

C'est que nos pèlerins sont arrivés préparés. “Le trajet s'est effectué dans une atmosphère de piété intense”, témoignait un des directeurs du pèlerinage de Montréal; “dans chaque char, l'on a récité le rosaire et chanté des cantiques avec entrain”.

Que de confessions entendues, la veille et le matin de cinq à onze heures, dans nos sept confessionnaux ! Que de communions distribuées pendant le même temps par deux ou trois prêtres ! Que de messes célébrées et entendues ! Quelle spontanéité à répondre aux cantiques et aux acclamations... ! Que de larmes d'amour, de repentir et de supplication versées aux pieds de la Madone ou sous les regards de Jésus-Hostie reposant sur la tête des infirmes et des malades !

Aussi pouvons-nous nous écrier avec Son Eminence le Cardinal Bégin : “J'ai été très édifié de la piété des milliers de pèlerins... Quel bien immense s'est opéré dans les âmes par l'intercession de Marie Immaculée en un si grand jour !”

#### SANCTUAIRE NATIONAL.

Nos visiteurs sont partis avec l'inébranlable conviction, — si toutefois ils ne l'avaient pas encore, — que le Sanctuaire de N. D. du Saint-Rosaire au Cap de la Madeleine est vraiment un lieu de pèlerinage fondé non par la main des hommes mais par celle de Dieu. De plus, et c'était là le rêve que nous caressions, — ce Sanctuaire, privé d'abord, paroissial ensuite, puis diocésain, est devenu national. Le mot était sur toutes

les lèvres, après être tombé de la bouche des prédicateurs. "Le pèlerinage du Cap", s'est écrié Sa Grandeur Mgr Cloutier, en concluant l'historique du Sanctuaire, "est devenu en droit, pouvons-nous dire, ce qu'il était déjà en fait, pèlerinage national des Canadiens-français, les réunissant chaque année au nombre approximatif de 100,000, de toutes les parties de leur vaste pays, et même de la république voisine. Depuis cette date (1909) la Très Sainte Vierge a multiplié le nombre et accru l'importance de ses faveurs spirituelles et temporelles; voilà pourquoi les témoignages de la reconnaissance publique et privée vont croissant tous les jours et s'affirment sous des formes à la fois expressives et variées. Cette croissance merveilleuse, qui s'est jouée des obstacles, des oppositions et même des dangers, qui a trompé tant de prévisions et dissipé tant de craintes, qui a bravé des calculs et quelquefois les dédains de la sagesse humaine, ne nous autorise-t-elle pas à répéter avec une conviction sincère et une pleine joie, ce que proclame depuis longtemps le sentiment populaire : *Digitus Dei est hic*. Le doigt de Dieu est là !" Déclaration autorisée que la présence de représentants ecclésiastiques et laïques des principaux centres de la province de Québec, la consécration, par un délégué officiel, des Canadiens-français de l'Ontario et l'adhésion, par lettre, de ceux de la Saskatchewan, à la Vierge du Rosaire sont venues confirmer de façon singulièrement opportune, au cours de la journée.

Aussi bien, qu'il était beau, ô Notre-Dame du Cap, votre petit Sanctuaire, lorsqu'il nous apparut, dans la nuit noire, enveloppé de lumière et de splendeur ! Quelle glorification ! Puisse-t-il briller, aux yeux de votre peuple, comme la nuée lumineuse dans le désert, pour lui conserver la vie de la grâce et de la vérité !

#### HOMMAGE NATIONAL A LA VIERGE MARIE

Une autre conclusion qui se dégage de notre manifestation c'est que la dévotion à la Sainte Vierge a joué, joue encore et jouera toujours un rôle essentiel dans la vie catholique du peuple canadien-français. Marie a veillé sur notre berceau,

elle active, dirige et soutient notre force d'expansion, elle devra exercer toujours son influence dans l'orientation de notre destinée en Amérique.

A ce point de vue, l'Oeuvre du Sanctuaire du Cap, d'une importance capitale, s'impose donc à l'attention et au zèle de tous les vrais patriotes.

Aussi, avec Sa Grandeur Mgr l'évêque des Trois-Rivières, "faisons-nous appel à toutes les âmes, désireuses du bien de l'Eglise et de notre pays, pour qu'elles viennent conjurer Celle qui a vaincu toutes les hérésies de nous conserver indéfectible la foi de nos pères, de la défendre victorieusement contre les nombreux ennemis qui veulent nous la ravir, de nous faire aimer l'Eglise, notre Mère, d'autant plus vivement qu'elle est plus fortement attaquée et que ses ennemis sont plus cachés et plus perfides". Oui, venons à la Mère de Dieu; restons-lui profondément attachés, et nous vivrons ! "Une nation fidèle à Marie ne saurait périr". Reine du Très Saint Rosaire, bénissez votre peuple !"

#### GLOIRE A JÉSUS-HOSTIE !

Gardons-nous bien de perdre de vue toutefois que la dévotion à la Sainte Vierge n'est pas un but mais un moyen. Nous prêchons la Mère du Sauveur afin de faire mieux connaître et mieux aimer son Divin Fils. Car tous les trésors du Coeur de Jésus doivent passer par le Coeur de Marie pour se déverser dans les nôtres.

A Jésus par Marie ! Telle est l'affirmation qui étincelait en lettres d'or sur l'autel où Jésus a été adoré par plus de 20,000 âmes. De Jésus par Marie ! C'est Jésus-Hostie en effet que nous avons supplié, par l'intercession de Marie, de guérir nos malades spirituels et corporels quand l'ostensoir est venu se promener au-dessus de leurs têtes, aux acclamations de la foule délirante.

Si, par la prédication de Marie, nous avons réussi à attirer tant d'âmes à son Sanctuaire, c'était uniquement pour leur donner Jésus au saint tribunal de la pénitence et à la Table sacrée ! Gloire à Jésus par Marie ! Marie est l'ostensoir de Jésus.

## MAGNIFICAT !

La journée eût paru incomplète, semble-t-il, si elle s'était écoulée sans quelque faveur signalée. Or voici ce qu'un de nos Pères de Montréal nous écrit :

*"Guy Forté, âgé de 22 mois, domicilié au No 2821, rue Drolet, Montréal, était rachitique depuis le mois de mai; il ne pouvait pas même se remuer. "Faiblesse complète des reins", avait dit un médecin de l'hôpital Ste Justine, qui en désespérait. "Si jamais l'enfant revient à la santé," avait-il ajouté, "il ne pourra se tenir debout avant 4 à 5 mois".*

*Durant la cérémonie de l'imposition du Très-Saint Sacrement, l'enfant dormait dans les bras de son père. Sur le train, il s'éveille, et immédiatement, il s'assied sur les genoux de son père; puis, aidé de celui-ci, il se lève et se tient debout. Depuis, il s'assied, se lève, se tient debout de lui-même sur le parquet ou sur les genoux de sa maman".*

Nous donnons le fait sous toute réserve. Il nous paraît toutefois si extraordinaire que nous inclinons fortement à le considérer comme une réponse à la prière finale de notre Cantique Jubilaire :

Que Jésus, pour tout oracle,  
Daigne imprimer en ce jour  
L'éclatant sceau du miracle  
A l'oeuvre de son amour.

Ah ! que nous avons été bien inspirés de clôturer notre fête par le chant du *Magnificat*, autour du groupe du Rosaire ! "Mon âme, glorifie le Seigneur ton Dieu ! Car il a jeté un regard de prédilection sur son petit Sanctuaire.

A. J., O. M. I.

---

# L'Ave Maria

J. A. Giguère, O.M.I.

*Duo: Doux et lent*

Quand l'a-ve Ma-ri-a s'élè-  
ve ha-le de nos vœux il mon-te vers les  
ciel u-nir sa mè-lé-die Aux  
voix des sé-ra-phins dont les su-bli-mes  
chœurs ex-al-tent Je-sus et Ma-ri-  
a-ve Ma-ri-a Je  
vous sa-lue ô Ma-ri-e! a-  
ve Ma-ri-a, Mè-re che-  
ri e.

Choeur à 3 voix égales

*Très doux-*

II

Comme une belle rose au calice vermeil  
Un ange le présente à la Reine bénie !  
Et l'on voit resplendir plus pur que le soleil  
Le diadème de Marie.

*Refrain* : Ave Maria !  
Priez pour nous, ô Marie !  
Ave Maria !  
Mère chérie !!

III

Il est comme un baiser doux et délicieux  
Que reçoit d'un enfant une mère chérie ;  
Il fait régner la joie au royaume des cieux  
En faisant sourire Marie.

*Refrain* : Ave Maria !  
Protégez-nous, ô Marie !  
Ave Maria !  
Mère chérie !!

IV

Dans le Coeur de Jésus il s'en va retentir  
Et quand, à deux genoux, chacun de nous le prie,  
Ce trésor plein d'amour s'entr'ouvre pour bénir  
Comme le demande Marie.

*Refrain* : Ave Maria !  
Exaucez-nous, ô Marie !  
Ave Maria !  
Mère chérie !!

V

Formons avec l'Ave mille couronnes d'or  
Et quand nous quitterons cette mortelle vie  
Nous irons dans le Ciel pour le redire encor  
Auprès du trône de Marie.

*Refrain* : Ave Maria !  
Je vous salue, ô Marie !  
Ave Maria !  
Mère chérie !!

J. B. HOREAU, O. M. I.

---

N. B.—Nous continuerons désormais, dans la mesure du possible, à insérer dans chaque livraison un cantique dédié à la Sainte Vierge. N. D. L. R.

## Mois du Très Saint Rosaire

### Récitation du Rosaire.

Notre Saint Père le Pape Léon XIII, par un décret de la S. C. des Indulgences du 23 juillet 1898, a accordé aux fidèles qui pendant ce mois, en public dans les églises, ou en particulier, réciteront au moins la troisième partie du Rosaire :

1° *Une indulgence de sept ans et autant de quarantaines*, chaque jour du dit mois ;

2° *Une indulgence plénière*, à la fête de N.-D. du Rosaire, ou un jour de l'Octave, à ceux qui le jour de la fête et tous les jours de l'Octave, auront récité au moins la troisième partie du Rosaire. Conditions : se confesser, communier, visiter une église ou un oratoire public et y prier selon l'intention du Souverain Pontife ;

3° *Une indulgence plénière*, à un jour de leur choix, à ceux qui après cette Octave auront, pendant le cours du même mois, récité au moins pendant dix jours la troisième partie du Rosaire. Conditions comme ci-dessus.

On gagne en outre les indulgences de 300 jours pour les litanies de la Sainte Vierge et de 7 ans et 7 quarantaines pour la prière à saint Joseph.

Ces diverses indulgences sont distinctes de celles de la Confrérie du Saint Rosaire.

Les exercices du mois du Rosaire ne sont pas facultatifs ; ils sont obligatoires dans toutes les églises paroissiales et dans tous les oratoires publics dédiés à la Mère de Dieu. *Mandat ut quolibet anno...* dit le document pontifical.

La méditation des mystères de la Rédemption est obligatoire pour le gain des indulgences, accordées à la récitation du Rosaire parce que c'est le but formel de l'institution du Rosaire.



\*\*\*\*\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*\*\*\*\*

## *Les Pèlerinages à Marie*

### III

Avant tout, le pèlerin doit expier : la Sainte Vierge l'a exprimé bien clairement. Et si le sanctuaire qu'il visite est sanctuaire national, comme nous avons hâte de le dire au sujet du Cap-de-la-Madeleine, c'est au nom du peuple tout entier qu'il devra faire acte d'expiation.

De même en sera-t-il dans le témoignage de son amour et de sa reconnaissance : qui est son deuxième devoir.

"On a comparé la prière à la "respiration". Comme il y a, en effet, dans toute poitrine humaine deux mouvements, l'un qui aspire l'air, l'autre qui l'expire après qu'il a vivifié le sang, il doit y avoir dans toute âme humaine deux mouvements, l'un qui aspire les dons de Dieu, l'autre qui les expire sous la forme sacrée de la prière, de l'action de grâces". Il n'y avait que Monsabré pour dire si bien.

Qui pourrait exprimer tous les dons divins que "nos âmes ont aspirés", par l'intercession de la Mère de la Grâce". "Qui donc, ô Vierge sublime", nous écrierons-nous avec Saint Bernard, "qui donc pourrait mesurer la longueur, la largeur, la hauteur et la profondeur de votre bonté". Sa longueur ? elle s'étend jusqu'à la fin des siècles pour secourir ceux qui l'invoquent. Sa largeur ? elle remplit l'univers; de sorte qu'on peut dire d'elle, avec le prophète : "la terre est remplie de sa miséricorde". Sa hauteur ? elle monte jusqu'au ciel pour réparer les ruines du péché. Sa profondeur ? elle descend dans les abîmes de la mort pour déliyrer ceux qui étaient captifs dans l'empire des ténèbres. Par elle, le ciel a été peuplé de nouveaux élus, l'enfer a rendu ses victimes, et la grâce a été versée à flots sur les infortunés qui l'avaient perdue".

Qui donc, continuerons-nous, n'a jamais rien reçu de la

Sainte Vierge ? Combien, au contraire, lui doivent une conversion ; combien en ont reçu des grâces signalées : la force pour demeurer dans le bien, la victoire sur les passions et sur Satan ; combien ont obtenu leur guérison ou un grand courage pour supporter vaillamment les épreuves voulues ou permises par Dieu !

Et si nous voulions feuilleter notre histoire nationale, comme nous y verrions, presque à chaque page, la Sainte Vierge dirigeant, protégeant et bénissant le peuple Canadien. Que de fois, nouveau Moïse, n'a-t-elle pas retenu le bras de Dieu qui devait s'appesantir sur nous !

Voilà pourquoi, au souvenir de tous ses bienfaits, et agenouillé dans son sanctuaire national, le pèlerin de Marie doit de son coeur laisser monter à ses lèvres ce mot bien simple, mais en même temps bien grand : Merci !

Merci, ô Vierge sainte, du sublime bienfait de la grâce ; merci des saintes inspirations dont vous avez comblé nos âmes ; merci des consolations sans nombre que vous avez voulu multiplier sous nos pas ; merci des conversions obtenues ; merci de votre protection vigilante et maternelle ! Encore une fois, quel langage bien simple, mais qui ne manque pas d'aller droit au coeur de notre Mère du Ciel. Et si les paroles lui font défaut, que le pèlerin imite la Sainte Vierge, le jour où, "délirante de l'invasion divine qui enivrait ses entrailles, et ne trouvant plus dans le langage mortel un accent capable d'exprimer au dehors le frémissement de tout son être, elle jeta en quelque sorte son âme aux pieds de Dieu", dans ce chant séraphique : "*Magnificat, anima mea, Dominum*".

Peut-être sommes-nous trop enclins à oublier ce devoir de piété filiale ; peut-être négligeons-nous trop souvent de bénir la main qui répand avec tant de largesse les bontés et les faveurs ; et combien peu nombreux ceux qui, comme les enfants bien nés, savent dire à Dieu et à la Sainte Vierge un bon merci du coeur. Qu'à l'occasion d'un pèlerinage, qui doit être comme le concert des intelligences et des coeurs réunis, le chrétien véritable, et par des chants appropriés, et par des prières ferventes, et surtout par une sainte commu-

nion, exalte bien haut la bonté de Marie et lui répète bien souvent l'assurance de son amour et de sa reconnaissance.

Méditons cette page du P. Monsabré : "Nous lisons dans la vie de Saint Antonin qu'un paysan des environs de Florence eut un jour l'idée de lui faire un cadeau. Revêtu de ses plus beaux habits, il s'achemina vers la ville, emportant avec lui une corbeille de fruits magnifiques qu'il offrit avec de grandes révérences.

Saint Antonin dit avec un aimable sourire : "*Deo gratias!*" Notre paysan s'attendait à beaucoup plus. Le saint archevêque voyant sa déconvenue voulut lui montrer le prix de l'action de grâces. Il fit apporter une balance, mit dans l'un des plateaux la corbeille et les fruits, dans l'autre un petit papier sur lequel il écrivit : "*Deo gratias*". Le paysan souriait, mais grande fut sa stupéfaction quand il vit le papier enlever triomphalement panier, pommes et poires. Il rentra en lui-même, se crut suffisamment payé de son cadeau par la leçon qu'il venait de recevoir, et résolut de remercier Dieu de ses dons, mieux qu'il ne l'avait fait jusqu'alors". Profitons comme lui, de la leçon que nous donne Saint Antonin, et fidèles au souvenir des bienfaits de Dieu et de la Sainte Vierge, dans les pèlerinages, sachons multiplier les témoignages et de notre *amour* et de notre *reconnaissance*.

A. DE CH. FRANCOEUR, O. M. I.



## Dites le Chapelet

Un riche propriétaire, éloigné des pratiques chrétiennes, avait été invité à dîner dans une réunion d'ecclésiastiques.

Pendant le repas, on vint à parler de religion, notre homme en profita pour faire aux convives cet aveu franc mais pénible :

—“Je voudrais bien avoir la foi”, leur dit-il, “mais je ne crois pas ; je ne puis pas croire.

Un des prêtres qui l'avait entendu se contenta de lui répondre :

—“Eh bien ! dites le chapelet”.

Trois ans plus tard ce prêtre reçut la lettre suivante :

“Vous souvenez-vous, Monsieur l'abbé, qu'il y a trois ans, au milieu d'une société d'ecclésiastiques dont vous faisiez partie, je disais que je ne croyais point, en même temps que j'exprimais le regret de ne pas avoir la foi ? La-dessus vous me fîtes cette réponse : “Eh bien ! dites le chapelet”.

Ces paroles : “*Dites le chapelet*”, qui me parurent d'abord si étranges, me restèrent constamment présentes à la mémoire. J'en étais comme obsédé. Peu à peu, je m'accoutumai à les entendre au fond du cœur.

Elles me parurent enfin douces et bonnes, au point que je me mis à dire le chapelet.

Aujourd'hui, je crois, je suis heureux de croire, et je pratique avec bonheur les devoirs de la religion. C'est à cette dévotion envers Marie que je dois ma conversion”.

\* \* \*

Combien de personnes qui disent ainsi : “Je voudrais bien avoir la foi !” On oublie trop cette vérité que la foi est une vertu surnaturelle. C'est moins par l'étude qu'on l'obtient que par la prière. Mais qu'on prie par Marie, qu'on dise le chapelet qui nous a été apporté du ciel par la Sainte Vierge.

Femmes chrétiennes, qui assistez aux prières du chapelet, demandez pour vous une foi plus vive, et pour les membres de votre famille, la foi qu'ils n'ont plus.

REVUE MARIALE.

# *La Fête du Travail*

*aux Trois-Rivières.*

"L'oeuvre du Cap", écrivait Sa Grandeur Mgr Cloutier, évêque des Trois-Rivières, "a pour but de vivifier les oeuvres d'action catholique dans le diocèse, en leur infusant l'élément surnaturel de la prière et de la grâce".

Nous ne saurions donc nous abstenir de souligner la haute portée pratique et le sens profond des manifestations grandioses des ouvriers trifluviens au pied du monument du Sacré-Coeur, à l'occasion de la Fête du Travail. Ils l'ont célébrée en vrais catholiques. Nos félicitations à la Corporation Ouvrière Catholique, pivot de l'organisation.

Comme pour resserrer les relations entre l'oeuvre sociale des Trois-Rivières et l'oeuvre Mariale du Cap, un de nos missionnaires, le Père Francoeur, O. M. I., avait été invité à prononcer l'allocution de la veille et le sermon de circonstance, à la messe en plein air. Il s'acquitta, paraît-il, de sa tâche avec grand succès. De ses deux pièces d'éloquence, détachons le passage suivant qui en résume les fortes leçons.

" On raconte qu'un jour, alors que les Pères de l'Ordre de Cîteaux reentraient leurs gerbes, au temps de la moisson, et qu'ils étaient couverts d'eau et de poussière, la Sainte Vierge apparut à l'un d'eux. "Qui êtes-vous ?" lui dit celui-ci, en voyant cette royannante apparition ? Je suis Marie, répondit-elle, "Marie à qui tu appartiens, toi, cette maison et tous ses occupants. Je vous ai visités dans les champs, et pour moi j'ai recueilli vos sueurs dans ce vase précieux. C'est là un doux parfum qui doit être dignement récompensé par mon divin Fils". Et elle lui montrait un vase d'or où perlaient de chaudes gouttes de sueur.

Ces paroles, braves et chers ouvriers, nous font voir la fécondité du travail chrétien. Le Sacré-Coeur et la Sainte Vierge vous visitent alors que vous accomplissez ce grand devoir du travail; ils recueillent vos peines, vos sueurs, vos souffrances sanctifiées par la grâce, et au jour des récompenses éternelles, ils vous donneront un trésor inestimable de gloire et de bonheur".

## *REMIS*

L'abondance de matière nous oblige à remettre à plus tard, la fin de notre article sur Sa Grandeur Mgr. Langevin.

“ J'en viens.... Je meurs ! ”

La fusillade, au loin, crépite... ; la bataille  
A du sang et du feu l'effroyable rougeur.  
La vieille Garde, que chaque boulet entaille,  
Sabre au clair, s'est ruée en un galop vengeur.

\* \* \*

Cependant, contre un arbre assis, pâle et songeur,  
Son fusil en travers de sa robuste taille,  
Un Breton, les yeux clos, entre ses doigts détaille  
Les grains de son rosaire. “Ohé ! le voltigeur !”

\* \* \*

Lui crie un officier qui passe en estafette,  
“Que fais-tu là ?... Pourquoi n'es-tu pas à la fête ?”  
Il désignait la plaine aux sinistres rumeurs.

\* \* \*

L'homme rouvrit les yeux, et, d'une main tremblante,  
Découvrant de son flanc la blessure sanglante,  
En un suprême effort : “J'en viens”, dit-il, “je meurs !”



## *La Messe et le Rosaire*

Un jour, un grand apôtre du Rosaire prêchait devant le Duc de Bretagne entouré de sa cour et d'un peuple immense. Il assura, selon qu'il l'avait appris du ciel, qu'aucun hommage, sauf le saint sacrifice de la Messe et l'Office divin, n'était si agréable à Jésus et à Marie que la récitation fervente du Rosaire.

Cette assertion parut exagérée à beaucoup d'auditeurs. Mais ils furent bientôt détrompés. Après le sermon, en effet, Saint Dominique ayant célébré le Saint Sacrifice, voici le miracle dont tout le peuple fut témoin. Au moment de la consécration, quand Dominique éleva l'Hostie sainte, on y vit apparaître la Mère de Dieu, tenant dans ses bras l'Enfant Jésus qu'elle pressait sur son sein. La foule transportée de joie contemplait ce spectacle ravissant. Mais voici qu'à l'élévation du calice une seconde vision succède à la première : c'est le Christ en croix, couvert de plaies, sanglant, que Dominique tient dans ses mains. Puis vers la communion un troisième prodige met le comble à l'admiration des fidèles ; une lumière éblouissante environne l'autel, et au sein de sa splendeur le Seigneur se montre dans la gloire de sa résurrection, comme au jour où bénissant ses disciples il remontait au ciel.

Le sacrifice terminé, saint Dominique expliqua le sens de ces apparitions. L'Enfant Jésus dans les bras de sa Mère était la figure des mystères joyeux ; Jésus crucifié, des mystères douloureux ; et Jésus ressuscité, des mystères glorieux. Dieu voulait nous montrer que tous sont contenus et reproduits dans le saint Sacrifice de la Messe, comme ils sont honorés par le Rosaire. Il voulait surtout nous faire comprendre combien il désire que ces mystères soient chers aux chrétiens, et par là il confirmait manifestement la prédication de saint Dominique. Le Rosaire est l'abrégé, le résumé de toute la

vie du Christ, comme le saint Sacrifice. La messe nous le donne en réalité, et le Rosaire nous le fait contempler. La Messe l'emporte donc sur le Rosaire, comme la communion sacramentelle sur la communion spirituelle. Mais de même que la communion spirituelle a pour une âme fervente des effets excellents, comparables à ceux du Sacrement, ainsi par le Rosaire récite pieusement nous nous unissons très intimement à Jésus dans tous ses mystères, pour en offrir à Dieu tous les mérites et en recevoir pour nous-mêmes les fruits les plus abondants.

\*\*\*\*\*

### *PRIMES! PRIMES!*

La prime de 1915 est une belle photogravure de Sa Sainteté Benoit XV. Elle sert de reçu et même de remerciements, dans les moments de surcharge, pour les diverses offrandes.

Nos zélateurs et zélatrices qui désireraient avoir cette prime avant de faire leur collecte annuelle, n'ont qu'à nous en faire la demande en nous disant à peu près le nombre qu'il leur faut. Ce service simplifierait notre travail et réduirait nos frais d'expédition de moitié. En outre, l'offre de cette prime est de nature à rendre le recrutement des abonnements plus facile et plus agréable.



## *Cris du Coeur*

GUÉRISON DE M. L'ABBÉ G...

"Écoutez le récit suivant. Il est d'un prêtre des Trois-Rivières qui, par modestie, a demandé de taire son nom :

"En 1903, dit-il, j'étais au Collège les Trois-Rivières, étudiant en théologie et professeur de huitième. A la suite d'une dyspepsie de quatre ans qui avait occasionné chez moi une débilité générale, je craignais et on craignait beaucoup la consommation. Ma classe me fatiguait et je ressentais à l'un des firent qu'augmenter. Le médecin m'avait prescrit des mouches de moutarde, de l'huile de foie de morue des toniques de toute sorte. Je lui avais bien obéi sur ce point; mais il avait ajouté : "Il ne faut pas que vous parliez !" Ce n'était pas facile pour un professeur ! Le mal augmentait donc. En désespoir de cause, je m'adressai à Notre-Dame du Rosaire et promis un pèlerinage, à pied, aller et retour. C'était au mois de mai : le voyage fut pénible. Je demurai au Sanctuaire environ une heure et j'y vénérai les reliques. Quand j'en sortis pour me rendre à la maison des Pères Oblats, toute douleur avait disparu. Depuis lors, je n'ai rien senti et ma santé est devenue excellente... Bien volontiers je consens à publier cette faveur pour montrer ma reconnaissance à Notre-Dame du Rosaire et pour exciter la confiance de ceux qui auraient besoin de sa protection".

Après l'attestation d'un prêtre, voici celle d'un médecin ! C'est leur vocation à tous les deux de prendre soin des malades :

*Bureau des Docteurs Simard,*

49, rue Massue, Saint-Sauveur, Québec.

Mademoiselle Marie-Anna Blouin de Saint-Sauveur de Québec a souffert pendant plusieurs années d'une maladie de

l'épine dorsale qui la rendait incapable d'aucun travail. Je lui ai donné des soins sans grand résultat. Aujourd'hui et depuis six mois elle est tout à fait bien; les douleurs sont disparues; elle travaille, mange et digère bien et cette guérison est venue après un pèlerinage à Notre-Dame du Très Saint Rosaire au Cap de la Madeleine, en mai dernier.

Dr Alfred Simard, le 9 septembre 1912.

L'année 1907 avait déjà vu se produire un fait du même genre. Un jeune enfant de la paroisse Shawenegan était atteint d'une maladie semblable. Il ne pouvait rester ni debout ni assis. Quand on le tirait du lit pour le mettre sur une chaise, il fallait l'attacher au dossier. Sans cette précaution, il serait tombé. Une neuvaine avait été faite par la famille à Notre-Dame du Cap et un pèlerinage promis. Le jour fixé, la mère partit avec une de ses petites filles. Si elle pria avec ardeur et confiance, inutile de le dire: c'était une mère qui s'adressait à une autre Mère! Rentrée fort tard le soir elle trouva l'enfant au lit et ne le réveilla point. Le lendemain elle était debout de très bonne heure et travaillait à son ménage, quand subitement elle sentit deux petits bras se nouer autour de son cou et deux lèvres fraîches se coller sur sa joue! C'était son enfant qui s'était levé seul et qui venait lui prouver que leur prière avait été exaucée. Les jours suivants, il allait la surprendre au jardin ou encore lui causait des frayeurs en descendant les escaliers à la course!...

*Extrait de l'opuscule sur le Sanctuaire du Cap de la Madeleine.*



## *Chronique Mariale Internationale*

### *Le Sanctuaire de Notre-Dame de la Délivrance le plus rapproché du Pôle Nord.*

*"Le Seigneur m'a envoyé évangéliser les "pauvres".*

(Devise des Oblats de Marie Immaculée).

**B**IENTÔT trois ans que le P. Turquetil et le P. Leblanc quittaient Montréal pour se rendre au pays des Esquimaux. Obéissant à leur Supérieur, ils s'en allaient jeter la semence de vie dans le royaume de la mort — dans cet épouvantable désert de glace où l'on dit que pas un homme civilisé ne peut vivre plus de deux ans sans perdre la raison.

Ceux qui s'intéressent à cette mission lointaine — la plus rude que l'imagination puisse concevoir — demandent parfois si elle progresse.

Hélas ! non. D'abord il fallait apprendre la langue et maintenant que les Oblats l'entendent bien, ils constatent que christianiser les Esquimaux sera une oeuvre bien lente, bien laborieuse. Ces infortunés semblent asservis pour jamais à leurs superstitions et tiennent les missionnaires pour des sorciers.

"Inutile de raisonner avec eux, écrivait le P. Leblanc, en septembre dernier. Vous y perdriez votre latin, votre temps, peut-être votre patience.

"Nous n'avons pas encore de chrétiens. Chaque dimanche, depuis le jour de la Pentecôte, le P. Turquetil fait un essai de catéchisme, en esquimau avec chants et cantiques, quelques personnes répondent à notre invitation ; mais jusqu'ici il ne semble pas y avoir chez ces gens un grand désir d'entendre parler de choses si étranges pour eux et qui heurtent leurs croyances superstitieuses... Vous le voyez, notre ministère n'est pas très consolant... Deux ans passés au milieu de païens

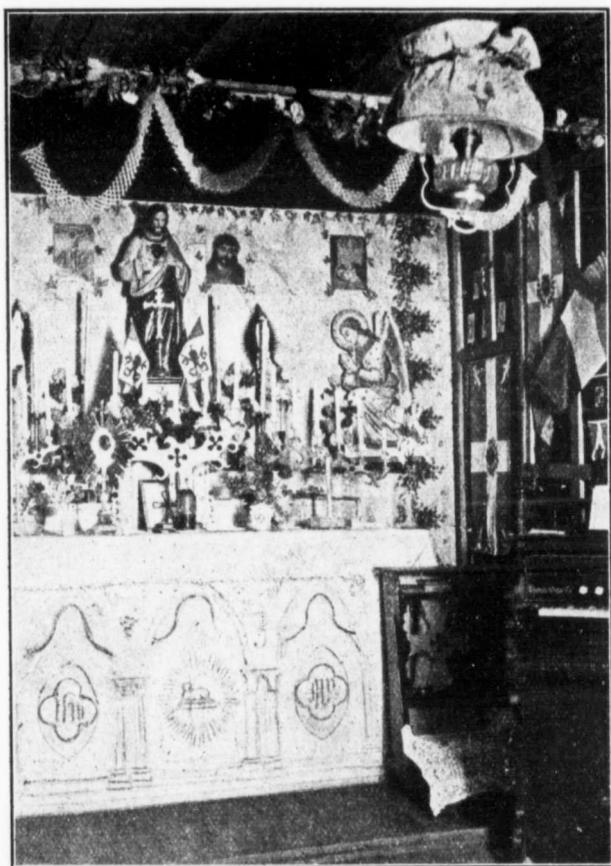
dont on ne peut encore que balbutier la langue, qui n'ont aucune idée de Dieu et de la religion... Deux ans passés dans un pays où pendant onze mois de l'année (je pourrais dire douze) on ne voit autour de soi que neige et glace, sans un arbre, sans un bouquet de verdure, sans rien qui repose les yeux fatigués de cette éclatante blancheur... Deux ans sans avoir entendu le joyeux son des cloches... Deux ans sans rien savoir de tous ceux que l'on aime...

"Dans une mission établie le missionnaire n'est pas seul. Il y a autour de lui des gens qui pensent et prient comme lui. Ici ce n'est pas la même chose. Nous sentons qu'au milieu de nos gens au moral comme au spirituel, nous sommes pour le moment du moins, isolés. Les Esquimaux ont une vie différente de celle des blancs et surtout ils ont tant de superstitions. Il faudrait écrire des cahiers entiers, si je voulais vous raconter tout ce que j'ai vu et entendu en fait de superstitions. Les jours se ressemblent à peu près tous. C'est toujours la solitude (du moins relative—) et le désert avec l'immensité de l'océan. L'hiver ne nous a quittés qu'au commencement de juillet et nous avons eu de la glace jusqu'au mois d'août. Pour le moment nous sommes dans ce que nous aimons à appeler la belle saison. Ne croyez pas que nous soyons incommodés par les chaleurs. Pour sortir il faut encore être habillé comme en hiver en France".

Vers la mi-juillet, les missionnaires très dénués, organisèrent avec le traître et quelques Esquimaux une excursion sur une île voisine où l'on espérait faire provision d'oeufs de canes. La glace bordait encore le rivage. On y traîna un bateau qu'on mit à flot et l'on fit voile vers le large, à travers les glaces flottantes. Les recherches sur l'île furent inutiles : les renards avaient dévoré les oeufs, on ne trouva que quelques coquilles. Et autour la glace amenée par le vent et la marée montante fermait la route jusqu'au rivage.

"Figurez-vous, dit le P. Leblanc, une immense nappe d'eau couverte d'énormes glaçons. Tous ces glaçons se touchent par quelques points, laissant voir par-ci par-là quelques flaques d'eau plus ou moins grandes. Poussés par le vent et la

marée il tournent sur eux-mêmes, se heurtent les uns contre les autres s'effritent et parfois se brisent avec fracas. C'est sur ce pont mouvant que nous devons passer en trainant der-



*La petite chapelle de 6 pieds par 14 décorée  
pour le jour de Pâques*

rière nous un bateau de près de trois mille livres pesant. Représentez-vous une quinzaine d'êtres humains, dont cinq ou six sont des enfants, sautant de glaçon en glaçon, tantôt

faisant monter le bateau sur la glace, tantôt le faisant glisser d'un glaçon sur l'autre, tantôt le remettant à l'eau pour le remonter un peu plus loin sur un autre glaçon et continuant ce manège pendant cinq ou six heures. Ces glaçons dansent et vous font danser avec eux au grand amusement des Esquimaux pour qui cette périlleuse marche est un véritable sport.

\* \* \*

La glace flottante ne disparut qu'au mois d'août. Alors arriva le poisson. Le P. Leblanc avait préparé des rets qu'il tendit comme les Esquimaux. Chaque jour à marée basse il allait les visiter. C'était sa meilleure distraction, son grand plaisir.

Les missionnaires n'avaient plus d'autre nourriture que le poisson. Leurs provisions étaient tout à fait épuisées et le bateau anxieusement attendu n'apparaît pas. Avait-il péri ? Comme l'année précédente ne recevait-on ni nouvelles, ni secours ? Pensées terribles auxquelles les Oblats ne s'arrêtaient point. Plusieurs fois le jour, ils escaladaient les rochers pour interroger l'horizon, mais les regards se fatiguaient en vain à scruter le large.

Dans cette attente mortelle, le courage des religieux ne défailloit point. Le 3 septembre, second anniversaire de leur arrivée, il arborèrent le drapeau aux trois couleurs sur leur maison pour lui donner un air de fête.

Enfin, le dimanche, 13 septembre, alors qu'on n'osait presque plus espérer, un grand cri retentit au dehors, à l'issue de la messe : "le bateau arrive !"

C'était vrai. Il était loin encore, mais avec sa lunette, le P. Leblanc put l'apercevoir et à trois heures, le Pélican entra dans la baie.

Le capitaine était celui du Nascopie qui avait amené les Oblats en 1912.

Les retrouver vivants et en bonne santé lui fut une grande joie. Il leur fit les plus chaleureuses amitiés et leur remit immédiatement leurs lettres. L'équipage, tout protestant, mon-

trait aux Pères une ardente bonne volonté. Mais une tempête épouvantable retarda jusqu'au 16 le déchargement et aussitôt après le steamer quitta Chesterfield pour n'être pas retenu par les icebergs qui couvriraient bientôt la baie.

On imagine la tristesse des missionnaires en le voyant disparaître, en se retrouvant seuls dans cette solitude affreuse. Les ardeurs premières s'étaient calmées, ils n'avaient plus d'illusions, ils savaient combien lent et ingrat serait leur apostolat. "Le serviteur n'est pas au-dessus du Maître" et le missionnaire rencontre fatalement ces rebuts, ces obstinations, ces mépris du don de Dieu qui furent le martyre intérieur du Christ. C'est la souveraine souffrance de ces âmes apostoliques. "Dieu veuille soutenir notre courage, dit le P. Leblanc. Nous sommes dans la peine, mais un jour peut-être nous récolterons dans la joie".

Et il raconte que le 28 août, il a pu, sans qu'on s'en doutât, baptiser une mourante de quatre ans qui, le lendemain s'envolait au ciel.

Les Esquimaux ne touchent point les morts. C'est l'une de leurs superstitions. Le Père offrit donc aux parents de se charger de la sépulture et ils acceptèrent avec reconnaissance, ne voulant pas que leur fillette fut mangée par les chiens.

Ensevelie dans une peau de caribou, la bienheureuse enfant repose sur le roc au sommet d'une colline, entre des pierres qui lui forment un cercueil. Celui qui lui a ouvert les cieux l'implore avec une tendre confiance et demande qu'on prie beaucoup pour les infortunés auxquels ils ont été envoyés.

Dans leur isolement formidable, sous les blêmes soleils et dans la nuit sinistre, un écho du chant du départ revient parfois aux missionnaires :

"Sur terre, il n'a plus de patrie,  
La croix lui reste et toi Marie".

C'est par la souffrance que s'étend le règne du Crucifié.

Ses envoyés le savent, ils sont préparés à boire le calice jusqu'à la lie. Aux heures des dégoûts mortels, des accablantes tristesses, ils comptent que la Vierge, Reine des Apôtres, relèvera leur courage. Et quand ils auront souffert tout ce qu'ils doivent souffrir, ils espèrent que la divine Croix, — comme un soleil ardent — attirera les misérables habitants des tanières de glace.

LAURE CONAN



## Le Calvaire

### TABLEAU DU BON LARRON

Quêtes du Pèlerinage des Hommes et des Jeunes Gens du Cap de la Madeleine : \$32.85 ; et de celui des Dames et des Demoiselles : \$28.63.

*Berthierville* : Dlle Marie Maher, 50 sous. — *Granby* : M. Louis Burelle, \$1.00. — *Grand'Mère* : Une abonnée, 10 sous. — *Lac à la Tortue* : C. L. 50 sous. — *Lafond* : Dame Thomas Désaulniers, 50 sous. — *Lowell* : Dame E. Nadeau, 50 sous. — *Mont-Carmel* : Mr Victor Demontigny, \$5.00. — *Pierreville* : Une abonnée, \$1.00. — Une abonnée, \$1.00. — *Roberval* : Dame Armand Lévesque, 50 sous. — Dame Joseph Brassard, 50 sous. — *St Grégoire, Mont* : Dame Gaudiose Bédard, \$1.00. — *Ste Hénédine* : Dame Elzéar Vézina, 50 sous. — *St Polycarpe* : Dame Antoine Asselin, 75 sous. — *St Stanislas de Champlain* : Dame Freddy Bordeleau, 50 sous. — Dame Uldoric Trudel, \$1.00. — *St Tite* : Une abonnée, \$2.00. — *Ste Angèle de Richmond* : Dlle Catherine Cyr, 25 sous. — *Trois-Rivières* : Une abonnée, \$1.00. — Une autre

abonnée, \$5.00.—Dame W. Lamothe, 50 sous.—Dame J. E. E. Godin, 50 sous.—*Winnipeg* : Dame D. Drolet, 50 sous.—*Montréal* : Guérison de deux enfants, de l'emploi, vente d'une propriété. Si j'obtiens ces faveurs, je verserai \$25.00 pour le Calvaire.—Dame A. L.—*Lachine* : Offrande de 25 sous pour le Calvaire en reconnaissance d'une faveur obtenue.—Dlle A. B., zélatrice.

“La Sainte Vierge, dit-on, a été la première à faire ce saint exercice. Il convenait que ses enfants suivissent son exemple. Dès l'année 1900, on bénissait donc une Voie douloureuse. Sur un plateau qui domine la vaste nappe du Saint-Laurent, séparée du reste par un ravin; qu'elle est émouvante dans sa rustique simplicité ! Avec sa tour Antonia, son Arc de l'*Ecce Homo*, son Sépulcre, son Calvaire, elle rappelle celle que suivit autrefois le Sauveur, lorsqu'il s'immola pour nous. Qu'une voix pieuse et éloquente le redise avec ces accents que donne une foi vive; et tous les coeurs battront d'amour et de reconnaissance pour l'immense bienfait de la Rédemption !”

(Extrait de l'opuscule sur le Sanctuaire du Cap de la Madeleine).

---

## ACTIONS DE GRACES

*“Il est digne, juste, équitable et salutaire de vous rendre grâces en tout temps et en tout lieu”.*

### AVIS IMPORTANTS :

1° Nous n'insérons dans nos Annales que les actions de grâces dont la publication nous est expressément demandée. 2° Seules les actions de grâces de nos abonnés sont publiées gratis; les autres doivent être accompagnées d'une offrande pour frais d'impression. 3° Nous ne publions que les actions de grâces portant l'adresse au complet de l'envoyeur. Prière de nous avertir quand la signature doit rester secrète

### Actions de grâces reçues au mois de juin 1915

*Béancour* : Guérison de mon enfant. Diplôme obtenu avec distinction.—Dame G. H.—*Bois-Hébert* : Faveur. Off : 50 sous.—*Jam Cool*.—*Cap-de-la-Madeleine* : Guérison de mon enfant, après

promesse d'une messe.—Abonnée.—Grâce obtenue.—Enf. de Marie.  
—Ouvrage obtenu pour mes frères. Off : 10 sous.—Une abonnée.—  
Merci à N. D. du Rosaire pour guérison d'un mal d'yeux chez un  
jeune garçon après promesse de publier dans les annales.—Dame H.  
R.—Guérison de mon père d'une mauvaise grippe. Off : une messe.  
—Abonnée.—*Champlain* : Faveur obtenue. Off : une grand'messe.  
—Abonnée.—Très grande grâce après récitation du Rosaire pendant  
un mois. Off : 50 sous.—Une Enfant de Marie.—*Dalhousie* : Fa-  
veur. Off : 25 sous.—Dame N. D.—*Deschambault* : Guérison de  
mes bestiaux par la médaille de St Benoît. Off : 50 sous.—D. D.—  
Préservation d'un grand incendie par la protection de la Ste Vierge.  
Off : \$1.00.—M. D. D.—Guérison obtenue.—Mde J. B. M.—Fa-  
veur obtenue. Off : une basse messe.—M. P.—Succès de mes en-  
fants dans leurs examens.—Une abonnée.—*Escanaba* : Guérison d'une  
maladie interne obtenue après promesse d'une piastre.—Dame Uldoric  
Godin.—*Forges Radnor* : \$1.00 pour grâces obtenues.—Mde J. D.  
T.—Réception de nouvelles de mon fils parti pour la guerre.—Une  
abonnée.—Faveur obtenue après promesse d'une basse messe.—A. R.  
—*Garneau Jct.* : \$1.00 offerte pour faveur obtenue.—Mde N. P.—  
*Gentilly* : Guérison de l'exzéma par application d'eau de roses bénites  
et après promesse d'une grand'messe. Grand soulagement d'un mal  
d'yeux.—Abonné.—*Grand'Mère* : Guérison obtenue. Off : 2 basses  
messes.—A. V.—Faveur obtenue.—Mde J. D.—Faveur obtenue.  
Off : \$1.00 au Sanctuaire.—Une zélatrice.—Guérison obtenue.—Une  
enfant de Marie.—Guérison de la picotte chez mes deux jeunes en-  
fants.—M. E. R.—Guérison surprenante d'une maladie d'yeux de  
mon mari, après promesse d'insertion et d'un pèlerinage.—Une zéla-  
trice.—*Gronelines* : Guérison d'un mal de gorge déclaré incurable.  
—Mde J. L.—Guérison de deux bébés.—M. Honoré Laganière.—  
*Hancock* : Guérison rapide de mon mari.—Dame A. T.—*Haverhill* :  
Faveur obtenue. Off : une messe.—Dlle Ouellette.—*Hull* : Faveur  
obtenue. Off : une messe.—Dame M. L. P.—*Islet Station* : Guéri-  
son d'un mal d'yeux obtenue à mon petit garçon après promesse d'une  
piastre.—Dame Anselme Journeau.—*Lac à la Tortue* : Faveur obte-  
nue. Off : 75 sous.—Une abonnée.—Guérison obtenue après pro-  
messe d'un pèlerinage.—Guérison d'un cheval, après une neuvaine à  
la Ste Vierge.—A. B.—*Lac-au-Sables* : Faveur spéciale. Off : \$5.00.  
—Une abonnée.—*Lac Masson* : Succès d'une opération et préserva-  
tion d'une seconde qui paraissait nécessaire.—Dame J. C.—*L'Avenir* :  
Deux grâces.—Dlle E. Jutras.—*Lévis* : Faveur obtenue après pro-  
messe d'un dollar au Sanctuaire.—Dame F. Savard.—*Louiseville* :  
Santé recouvrée.—Denis Lamontagne.—*Manchester* : Faveur obtenue.  
Off : deux abonnements. Prom : un abonnement par mois.—E. V.  
—*Montréal* : Guérison merveilleusement rapide de la hernie double,  
après opération, à la fin d'une neuvaine des Trois Ave Maria et après

promesse d'un pèlerinage.—Mr Hector Huard.—Retour commencé d'un fils à ses devoirs religieux. Off : \$1.00 pour le Calvaire.—Une abonnée.—Faveur obtenue. Off : réabonnement.—Dame J. N. Beau-lieu.—Faveur temporelle après promesse de réabonnement.—Dlle X. —Faveur obtenue. Off : \$1.00.—Philippe Cormier.—*New-Bedford* : Heureuse naissance de mon enfant. Off : réabonnement.—Dame J. A. Bouchard.—*Notre-Dame du Lac* : Faveur obtenue. Off : 50 sous et 10 sous pour cierge.—Dame V. C.—*Pierreville* : Prompte gué-ri-son obtenue après promesse d'abonnement.—Dame W. Watso.—Faveur obtenue.—Dame Frs. Laforce.—*Plessisville* : Faveur obte-nue. Off : une messe.—Dame A. Blondin.—Guérison d'une affection de gorge, et de débilité générale après promesse de 2 grand'messes, et le cinquième jour d'une neuvaine. Off : 1 grand'messe.—Emile LeBlond.—*Pointe du Lac* : Heureuse naissance et baptême de mon enfant.—Dame Armand Pothier.—Plusieurs faveurs obtenues.—Dlle E. Pothier.—*Portneuf* : Guérison d'une maladie nerveuse. Off : \$2.00.—A. T.—*Québec* : Position obtenue après promesse d'abonne-ment.—J. H. Belair.—*Rivière à Martre* : Guérison d'un enfant. Off : 25 sous.—Adoucissement d'un animal vicieux. Off : 25 sous.—Une abonnée.—*Rs. Mills* : Obtention d'un diplôme. Off : 25 sous.—Une protégée.—*Rumford* : Guérison rapide de mon mari d'abcès à la tête. Off : 40 sous.—Dame Thomas Bérubé.—Faveur obtenue. Off : 40 sous.—Mr Thomas Bérubé.—*St-Alexis des Monts* : Guéri-son de ma petite fille après promesse d'abonnement.—*St Boniface Shawenegan* : Grâce obtenue après promesse de payer des messes.—F. L.—Faveur obtenue.—F. P.—*St Cyrille* : Guérison de ma petite fille en danger de perdre la vue.—Une abonnée.—*St Cyrille de L'Islet* : Guérison sérieuse sans opération, après promesse d'abonne-ment et neuvaine.—Dame Alex Carlos.—*St Eli* : Grâce. Off : une messe.—A. G.—Soulagement dans une maladie. Off : 25 sous pour lampes de la Couronne.—*St Etienne des Grès* :—Guérison d'un cheval de prix. Prom : \$1.00 pour le Chemin de la Croix.—F. L.—Grande faveur obtenue. Prom : faire publier. Off : \$1.00.—Dame E.M.—Guérison d'une névralgie sciatique, après promesse d'un pèlerinage en quêtant mon passage.—Dame G. Melançon.—*St Eugène Station* : Faveur obtenue.—Dame Joseph Tondreau.—*St François du Lac* : Guérison obtenue.—Off : un abonnement.—Dame O. J.—*St Gré-goire* : Faveurs obtenues. Off : une messe et 25 sous pour la Cou-ronne.—Enf. de Marie.—*St Grégoire de Nicolet* : Diplôme obtenue à ma jeune fille.—Abonnée.—*St Henri, Montréal* : Guérison de ma fille. Prom : un pèlerinage.—*St Jean l'Évangéliste* : Faveurs obte-nues. Off : 60 sous.—Dame J. P. L. Lavoie.—*St Joseph de Méki-nac* : Guérison d'un mal d'yeux après promesse d'un abonnement.—Dame J. Vézina.—*St Léon* : Guérison de mon fils sérieusement menacé d'une opération après promesse de \$2.00 pour l'autel de N. D. du Cap, et \$1.00 pour le Calvaire.—Dame A. J., abonnée.—Grâce obtenue après promesse d'une piastre au Sanctuaire.—Une abonnée.—*St Maurice* : Grâce obtenue, bonne mort.—Une abonnée.—Gué-

riſon obtenue. Off : une meſſe baſſe.—M. A. Doyon.—Guériſon d'un mal de gorge.—Une abonnée.—Guériſon obtenue. Off : une meſſe baſſe.—Une abonnée.—Deux grandes faveurs obtenues. Off : 50 ſous.—M. Ed. Lajoie.—Guériſon obtenue.—Une abonnée.—Guériſon obtenue. Off : 25 ſous.—Dame P. C.—Guériſon d'un panaris. Off : 25 ſous.—C. D.—Faveur obtenue.—Une abonnée.—*St Médard Warwick* : Faveur. Off : 25 ſous.—J. L. C.—*St Michel* : Faveur. Off : \$1.00 pour meſſes.—S. P. C.—*Saint Narcisse* : Diplôme, ceſſation d'un mal grave; vocation.—Dlle R. A. D.—Faveur obtenue. Off : une baſſe meſſe.—Une abonnée.—*St Pierre les Becquets* : Préſervation de maladies contagieuſes après promeſſe de 25 ſous au Sanctuaire.—Abonnée.—*St Roch de Mékinac* : Guériſon de la diphtérie. Off : 50 ſous.—Dame D. M.—*St Severin* : Guériſon de mon père.—A. Caouette.—*St Stanislas de Champlain* : Heureux mariage après promeſſe d'abonnement.—Dame W. D.—*St Théophile du Lac* : Guériſon d'un genou, l'été dernier, après avoir ſubi deux opérations et marché longtems au moyen de béquilles. Off : 50 ſous. Dlle A. Cossette.—*St Valère Bulstrode* : Faveur obtenue. Off : 50 ſous.—Enfant de Marie.—Guériſon très rapide d'une brûlure de ma petite fille pendant une neuvaine à la Ste Vierge et par uſage de roſes bénites. Off : 50 ſous.—Dame Deſiré Beliveau.—*Ste Adelaïde* : Guériſon de ma petite fille après promeſſe de l'abonner aux annales.—Dame H. H.—*Ste Agathe, Lotbinière* : Faveur ſpirituelle.—Enf. de Marie.—*Ste Angèle de Laval* : Ouvrage obtenu pour mon mari. Off : 10 ſous.—Dame J. M.—*Ste Cécile de Lérvard* : Deux heureuſes maladies.—Enf. de Marie.—*Ste Cunégonde* : Succès dans un examen ſérieux obtenu à un jeune homme. Off : un abonnement.—Une zélatrice. D. A. —*Ste Flore* : Guériſon obtenue après promeſſe d'un abonnement.—Mde F. B.—Faveur obtenue. Off : \$1.25; guériſon des yeux de ma mère par l'uſage de roſes bénites. Off : 10 ſous.—Abonnée.—Grâce obtenue.—Abonnée.—*Ste Geneviève de Batiſcan* : Faveur obtenue.—Dame X. B.—Grand ſoulagement obtenu à ma fille. Off : un abonnement et une meſſe.—Abonnée.—*Ste Gertrude* : Grande grâce. Off : un réabonnement.—Dame E. Hould.—*Ste Sophie de Lérvard* : Guériſon d'une tumeur d'eau obtenue à ma petite fille après promeſſe de \$1.50.—M. et Mme Joſeph Touſſignant.—*Shawenegan Falls* : Faveurs temporelles. Off : \$5.00 pour le Sanctuaire.—Anonyme.—*Suncook* : Guériſon de mes yeux, et de ma mère d'une maladie bien douloureuſe, après promeſſe d'abonnement.—Enf. de Marie.—M. A. G.—*Trois-Rivières* : Guériſon d'une hémorragie après une neuvaine.—Une tertiaire.—Guériſon complète de la tuberculoſe pulmonaire après promeſſe d'un abonnement et faire publier.—E. C.—Guériſon d'un mal d'yeux depuis naiſſance.—C. R.—*Turcotte* : Heureuſe naiſſance de mon enfant. Off : une grand'meſſe.—Dame G. Baril.—*Victoriaville* : Faveur obtenue après promeſſe de faire publier et offrande d'aumône.—Abonnée.—*Vieilles Forges* : Grâce obtenue. Off : 25 ſous.—J. Marchand.—*Webster* : Faveur.—Dame W. Foisy.—*Yamachiche* : Diverses faveurs, vente d'une propriété après promeſſe de réabonnement.—Abonnée.

## Recommandations

O Toute-puissance suppliante, priez  
pour nous.

### Avis importants :

1° Nous n'insérons dans nos Annales que les recommandations dont la publication nous est expressément demandée. 2° Seules les recommandations de nos abonnés sont publiées gratis ; les autres doivent être accompagnées d'une offrande pour frais d'impression. 3° Nous ne publions que les recommandations portant l'adresse au complet de l'envoyeur. Prière de nous avertir quand la signature doit rester secrète.

*Arthabaska* : Un fils adonné à la boisson. Demande de santé pour une famille.—Une abonnée.—*Attleboro, Mass* : Un jeune homme, pour réussite dans ses examens en médecine.—Une abonnée.—*Baie Ellis* : Guérison de mon bébé après une neuvaine de 3 Ave Maria.—Une abonnée.—Faveur demandée. Off : \$1.25.—Une abonnée.—*Berlin N. H.* : Guérison d'une maladie grave.—Mde P. C.—Parfaite guérison de mon mari menacé d'une maladie grave.—Mde J. P.—Guérison d'un mal d'yeux.—M. C. L.—Vocation religieuse pour mes enfants.—Mde N. B.—Vente d'une propriété.—Mde N. B.—*Cap-de-la-Madeleine* : Correction d'un défaut dominant ; une position comme commis ou instituteur.—Un abonné.—*Deschambault* : Règlement d'une affaire très importante, causant beaucoup de trouble. Prom : \$1.00 par année.—Mde B. H.—*Champlain* : Un jeune homme éloigné de sa famille.—Courage demandé dans de dures épreuves.—Une abonnée.—Soulagement d'un gros mal de dents.—Obtention d'un diplôme. Off : 25 sous.—Une Enf. de Marie.—*Fall River, Mass* : Guérison d'un mal d'yeux. Prom : un abonnement.—Une mère.—*Forges Radnor* : Guérison obtenue et demande d'une autre grande faveur. Off : 25 sous.—Une abonnée.—*Forve Village, Mass* : Guérison d'une maladie très grave, demandée.—Une nouvelle abonnée.—*Haverhill Mass* : Une famille, un père et ses deux fils adonnés à la boisson.—Une abonnée.—*Hull* : Guérison d'un rhumatisme. —Une abonnée.—Protection de la Ste Vierge, guérison et faveur spéciales pour mes frères.—Une abonnée.—*La Tuque* : Obtention d'un meilleur salaire, et de garder un bon emploi.—Dame J. G.—Guérison de mon enfant. Off : 50 sous.—Une mère.—*Louisville* : Grande grâce demandée. Promesse : une basse messe.—Mlle O. D.—*Longue Pointe* : Santé d'une mère de famille.—Mde H. H.—*Lowell, Mass* : Guérison d'un abcès. Off : une messe.—Mlle P. C.—Faveur spéciale demandée.—Une abonnée.—Un père de famille et son fils adonnés à la boisson.—Une abonnée.—*Manchester, N. H.* : Guérison demandée.—Une abonnée.—*Montréal* : Un jeune homme pour la vocation religieuse, mon mari et moi pour grâce d'état. Off : 25 sous.—Une abonnée.—Obtention d'ouvrage pour mon mari et mon fils.—Une zélatrice.—*Ottawa* : Une famille, souffrante d'une maladie de peau.—Dame P. G.—*Princeville* : Plusieurs grâces demandées.—Une zélatrice.—*Proulxville* : Courage dans les épreuves, et connaître ma vocation.—Une jeune fille.—*Québec* : Guérison d'une mère de

famille et protection pour ses enfants.—Une abonnée.—Santé et bonne chance dans une entreprise.—Une abonnée.—Persévérance dans l'état religieux.—Une future novice.—*Rogersville, N. B.* : Grâce obtenue et demande de protection à la Ste Vierge. Off : 70 sous.—Mde S. Johnson.—*Ste Anne des Monts* : Conversion d'un jeune homme. Prom : un abonnement.—Mde A. P.—Heureuse délivrance et baptême de mon enfant. Prom : \$1.50.—Mde E. D.—Guérison d'un mal d'yeux. Prom : un abonnement.—Mde E. D.—Guérison de mon petit garçon. Prom : abonnement pendant 5 ans.—Mde Larouche.—Deux faveurs demandées.—Une abonnée.—Une personne malade.—*Ste Anne de la Pêrade* : Faveurs spirituelles et temporelles.—Mlle Z. T.—*Ste Anne, Ill.* : Une personne âgée de 92 ans.—Cessation de la pluie, qui dévaste nos récoltes. Off : 25 sous.—Une abonnée.—*St Antonin* : Demande d'une bonne mort pour une jeune dame dangereusement malade.—Un époux affligé.—*St Charles Maudeville* : Une personne d'un caractère violent.—Guérison d'un père paralysé.—Une abonnée.—*St Eloi* : Faveurs particulières demandées. Prom : \$1.00 pour le Sanctuaire.—Mde G. F.—*St Félix de Kingsey* : Guérison d'une maladie grave et recouvrement de créances difficiles à percevoir. Off : Deux messes basses.—Un abonnée.—*Ste Geneviève* : Une personne demande de connaître sa vocation.—J. V.—*St Marcel* : Prompt rétablissement obtenue et guérison de mon bébé. Off : 30 sous.—Mde G. D.—*Ste Perpétue* : Vente d'une propriété et d'un cheval. Prom : une grand'messe et 50 sous.—Une abonnée.—*St Polycarpe* : Plusieurs grâces et faveurs demandées, tant spirituelles que temporelles. Off : \$1.75.—Mde A. A.—*St Raymond* : Guérison d'une mère de famille, d'un enfant de 7 ans, sourd depuis quelque temps, et un mari adonné à la boisson.—Une mère affligée.—*St Rosaire* : Guérison d'une maladie très sérieuse demandée avec instances.—Une abonnée.—*St Sauveur* : Grande amélioration dans ma santé et demande de rétablissement complet. Off : un abonnement.—Mde L. V.—Conversion d'un pécheur.—Une mère.—*St Stanislas* : Conversion d'une personne.—Mde D. H. L.—*St Wenceslas* : Deux mères de famille malades.—Mde T. D.—Conversion de deux jeunes hommes qui abandonnent leurs devoirs religieux.—Une abonnée.—*St Wenceslas* : Grande faveur demandée. Off : 10 sous.—Mde J. P.—*Sanford, Me* : Un mari adonné à la boisson, et la paix dans un ménage. Off : 25 sous.—Dame N. F.—*Sherbrooke* : Guérison d'un mal très souffrant.—Une religieuse.—*Stoke Centre* : Protection de la Ste Vierge demandée pour une famille.—Mde J. P. B.—Guérison demandée. Off : un abonnement.—Mde A. V.—Réussite dans une entreprise temporelle.—Une abonnée.—*Ware, Mass* : Guérison d'un mal d'yeux, et santé pour deux vieillards.—Protection de la Ste Vierge demandée pour une famille.—Mde O. M.—*Warwick* : Conversion de trois personnes en danger de perdre la foi. Grâce spéciale d'une bonne mort. Off : Deux basses messes.—Mde G. B.—*Worcester, Mass* : Guérison tout-à-fait merveilleuse obtenue par l'intercession de Ste Anne et la Ste Vierge.—Dame Ls. Langevin.—Guérison d'un père de famille. Prom : une basse messe.

## Nos chers défunts

*"C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour nos morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés". (II Mach. XII-46).*

FRANÇOIS-MARIE-MESSAGER, O. M. I.

"Le 9 juin dernier, le Père s'était placé au milieu de ses hommes, au poste le plus avancé, prêt à marcher de l'avant, au premier signal de l'attaque. Tout à coup, les Boches se mirent à agiter des mannequins en poussant des cris sauvages. L'escouade du Père crut à une attaque ennemie, et on sentit une ombre de crainte passer sur le front des soldats. Craignant une indécision de la part de ses hommes, et voulant les tenir bien en main, il les harangua, et il ajouta : "Pourquoi craindre ? les Boches ne bougeront pas. Tenez, ai-je peur, moi ?" Au même moment il se dresse sur la tranchée face à l'ennemi. Hélas ! une balle le frappe en plein front, et il tombe sans un cri.

Son commandant prévenu l'a fait transporter en arrière, ne voulant pas que ce brave soit privé de la sépulture que l'on donne aux héros. Son enterrement a eu lieu jeudi le 10, dans l'église du village voisin. Des obus l'ont suivi jusqu'au cimetière, si bien qu'à chaque instant le convoi était obligé de s'arrêter et les hommes de se coucher à terre.

Le Père Messenger repose dans un caveau mis par une bonne demoiselle à la disposition de tous les prêtres-soldats qui meurent au champ d'honneur.

### Nos abonnés.

*Beauport* : M. J. Bte. Grenier.—*Bécancour* : Mde David Moreau.—*Grondines* : Dlle Alix Groleau.—*Hafford Sask* : Mde V. Lebeau.—*Haverhill, Mass* : Mlle Anne Rogers.—*Les Ecuireuils* : Mde Louis Barbeau et Mlle Pamphile Dussault.—*Les Escoumains* : Dame Chrysologue Savard.—*L'Orignal Ont* : Mde Berthe Leduc.—*Montréal* : M. Adélar Lavigne.—*Quebec* : M. Etienne Bourbeau et Mde Vve Joseph Plamondon.—*Roberval* : M. Wilfrid Trottier.—*Ste Anne de la Pérade* : Dme Vve Antoine Tessier.—Dme Frs. Rivard.—M. Albert Lacaire.—M. Célestin Dumas.—*St Basile* : Mlle Honorine Motturel.—*St Cyrille* : Mde Zotique Lamard.—*Ste Flore* : Dlle Agnès Lafrenière.—*Ste Marie, Bce* : M. Pierre Faucher.—*St Paschal* : M. Léon St Pierre.—M. J. Léon St-Pierre, N. P.—*Trois-Rivières* : Mlle Caroline Cavanach.—*Laconia* : Dlle A. Blois.

R. I. P.



**Il est rendu compte de tout ouvrage dont un exemplaire est envoyé  
aux " ANNALES DU T. S. ROSAIRE. .**

**Nous ne vendons pas les livres que nous annonçons.**

"Que doit-on lire ?—tout ce qu'on peut lire à haute voix.  
—Seul ?—Non. Devant sa fille ou sa mère".

*H. Lavedan.*

REVUE CANADIENNE.—Sommaire du mois d'août 1915.—A l'Université d'Oxford; Nos Luites Constitutionnelles, par Lionel Groulx; Coeur d'Indienne, par Danielle Aubry; Choses vues, par le Chanoine Desgranges, les abbés Thellier de Poncheville et Ardant, et Mr Gautheron; Un Conseil de guerre à Montréal, par P. G. Roy; Etude sur notre langage usuel, par l'abbé E. Blanchard; A travers les faits et les oeuvres; Notes bibliographiques.

LE MOIS DES FRUITS, par un Religieux de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, 1 volume in-16 de 356 pages. Prix : 1 fr. 25.

La nouvelle édition de ce petit livre est honorée d'une lettre du T. R. P. Monsabré. L'ouvrage est un hommage à Notre-Dame du Rosaire, à qui le mois d'octobre est spécialement consacré. L'auteur suit les quinze mystères et en fait l'objet de trente lectures ou méditations, pleines de doctrines, d'affections pieuses, de résolutions pratiques. Ce sont les fruits que l'âme recueille et qui sont comme la suite du mois des fleurs, où la nature et les chrétiens honorent la très sainte Vierge.

Cet ouvrage fait pendant au mois de Marie. On y trouve des pages délicieuses, qui éclairent l'esprit, excitent la piété et portent à la sanctification de toutes les actes de la vie.

*Revue Mariale.*

PETIT CATECHISME DE LA VIE RELIGIEUSE, par Mgr Lelong : 1 vol. in-32. Prix : 1 franc; relié toile, 1 fr. 50.

Le *Catéchisme de la Vie Religieuse* que vient d'éditer la li-

brairie P. Téqui, nous semble être, après lecture attentive, un modèle du genre.

On retrouve, dans cette oeuvre posthume de Mgr Lelong, notre vénéré Prédécesseur, mort évêque de Nevers en 1903, toutes les qualités de doctrine, de méthode, de précision, de clarté dont le savant et pieux Prélat a marqué, comme d'une empreinte très personnelle, ses autres ouvrages écrits soit pour les prêtres, soit pour les religieuses. — *Defunctus adhuc loquitur !*

Ces pages se recommandent de toute l'autorité de leur Auteur. Nous pensons qu'elles sont appelées à faire beaucoup de bien dans les communautés religieuses et que ce petit livre est tout indiqué pour devenir le Manuel pratique des noviciats. (Mgr l'Evêque de Nevers).

Ces deux ouvrages sont en vente chez Téqui, Paris, et Garneau, Québec, ou à la librairie Notre-Dame, Montréal.

LA LEGISLATION CIVILE DU CANADA CONCERNANT LE MARIAGE ET LE DIVORCE EN REGARD DE LA LEGISLATION ECCLESIASTIQUE ET EN PARTICULIER DES REGLES DU DECRET " NE TEMERE ", PAR LE Rév. P. DUVIC, O. M. I., professeur à l'Université d'Ottawa. De toutes les réformes disciplinaires qui ont marqué le règne si fécond de Sa Sainteté Pie X, le décret "Ne temere", publié le 2 août 1907, restera l'une des plus importantes. Depuis longtemps le décret du Concile de Trente contre la célébration des mariages clandestins demandait une réforme et des précisions. Sa Sainteté Pie X, par l'organe de la S. Congrégation du Concile, fixa pour ses enfants catholiques les conditions de publicité dans lesquelles ils devaient contracter des fiançailles et des mariages. Trompés par des prédicants fauteurs de discordes, beaucoup de nos frères séparés s'émurent à la publication d'un décret fait pour les catholiques; ils accusèrent l'Eglise Romaine d'empiéter sur les droits civils des citoyens; ils commencèrent une agitation qui eut son écho dans l'enceinte parlementaire et jusque devant les juges du Conseil Privé du Souverain. Après la campagne de violence qui avait empêché bien des âmes droites de distinguer la vérité, il fallait mettre la doctrine de l'Eglise devant les yeux de tous. C'est ce qu'a fait le Rév. P. Duvic. Dans un traité qui ne dépasse pas cent pages, il a exposé la doctrine de l'Eglise sur le mariage, ses empêchements, son indissolubilité. Afin d'en faire un manuel utile et pratique entre les mains de tous ceux qui, soit dans les parlements, soit devant les cours de justice, soit ailleurs, ont à s'occuper des causes de mariage, le savant professeur, sur les sujets qu'il traite, a mis en regard du droit ecclésiastique les dispositions civiles de la province de Québec et des

autres provinces de la Confédération. C'est ce qui en fait un ouvrage doublement précieux, qui fait honneur à son auteur et à l'Université d'Ottawa, dont il est professeur.

(*"La Nouvelle-France"*)

Le prix de cette brochure est de 35 sous. On peut se la procurer chez les principaux libraires de Montréal et de Québec ou chez le P. Econome du Scolasticat, Rue Main, Ottawa.

L'Action Sociale Catholique a publié, sous forme d'une jolie brochure de 64 pages, avec portrait de l'auteur, la remarquable "LETTRE PASTORALE DE SON EMINENCE LE CARDINAL BEGIN, archevêque de Québec, à l'occasion du 50e anniversaire de son ordination sacerdotale.

Cette gracieuse brochure, à la toilette typographique parfaite et au texte facile à lire, constitue, en résumé, un traité complet des obligations de la vie chrétienne, tant pour les laïques que pour les clercs. Elle évoque les grandeurs de la vocation à la Foi pour la nationalité canadienne-française, aussi bien que les devoirs impérieux qui en découlent. Elle trace d'une main paternellement ferme, les voies du salut, pour le temps et pour l'éternité, à tous ceux qui ont à coeur de "vivre leur foi de catholiques", sous l'égide et la direction de la Sainte Eglise.

Ce "Testament spirituel", comme on l'a appelé, dicté par le coeur d'un saint pontife et par l'intelligence pénétrante d'un grand évêque, est un véritable manuel d'action catholique et sociale éclairée et bien comprise.

On peut se procurer cette brochure au Secrétariat général des OEuvres de l'A. S. C., 101, rue Sainte-Anne, Québec, aux prix suivants (franco); l'unité 50 sous la douzaine, \$4.00 le cent et \$30.00 le mille.

